

religieux. Aujourd'hui, non-seulement elle laisse les grands Ordres historiques reprendre possession de leurs anciens monastères, mais elle voit surgir à leur côté une splendide floraison de nouvelles fondations qui s'épanouissent au soleil de la liberté, sur ce sol momentanément infécond. Le nombre des religieuses y est même plus considérable qu'avant la prétendue Réforme. Voici, d'après une récente statistique, les Ordres les plus prospères : les Bénédictins ont 8 couvents, les Franciscains 16, les Dominicains 9, les Jésuites 32, les Sœurs de la Charité 49, les Sœurs de la Merci 84. Notons en passant que le Tiers-Ordre compte en Angleterre et qu'il y fait un bien incalculable.

**Mission de Tamia.** — Sur les confins du désert de Lybie, vient d'être fondée une mission en faveur des Coptes. C'est le Rév. P. Fortunat, Frère-Mineur, qui l'a inaugurée. Déjà plus de 150 personnes qui n'attendaient que cette fondation pour abjurer leurs erreurs monothéistes, ont été baptisées. Malheureusement, la Société Copte du Caire, qui est une association hérétique, a essayé d'enrayer ce mouvement. Elle a fondé une école pour saper l'enseignement catholique et la lutte est vive.

**Le Tiers-Ordre dans l'Amérique du Sud.** — Pour l'édification de nos Tertiaires, nous rapportons les passages suivants traduits d'un mandement de Mgr Tobar, archevêque de Lima :

« Le Pérou et en particulier l'archidiocèse de Lima, entre autres nombreuses institutions chrétiennes, a vu fleurir en son sein l'illustre et vénérable Tiers-Ordre de saint François. Fondé et établi par les Frères-Mineurs dès leur arrivée en ces régions pour les évangéliser, le Tiers-Ordre a compté parmi ses membres non-seulement les enfants du peuple, mais des noms célèbres dans le clergé, la magistrature et les hautes classes de la société. Tous, sous l'humble et sainte bure de la pénitence, ont pratiqué la véritable fraternité de l'Evangile.

« Nous-mêmes, nous avons l'honneur d'appartenir à cette sainte milice. Pendant plusieurs années, nous avons exercé notre ministère dans les réunions mensuelles de nos Frères en l'Eglise de saint François...

« Le saint Nom de Dieu invoqué, pour procurer sa plus grande gloire, en suivant avec docilité les conseils du Saint-Père et pour satisfaire, en outre, notre dévotion spéciale envers le Séraphique François d'Assise, nous décrétons ce qui suit :

« 1° Dans pas déjà, François. 1 Franciscain  
« 2° Dans l'établis e  
« 3° Une pas de couv font pas la réunions me de la Règle.  
« 4° Nous tres et nos c inscrire dans spirituelles.  
Un nou S. C. de la I tolique du C Mineur de la plus peuplés l'Ordre franc  
Le nouvea tit pour la m il y a deux a n'échappa à l Dieu daigne l  
Artistes la province de de l'Académie Compositeur l'Eglise du Sai sormais il ren  
On annon moment à la dont le texte a  
Premier I les adversaires les frères ign prix de littéra